

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE ET DE PREVENTION REGIONALE, AG AURA 9 octobre 2023

Comme chaque année depuis 3 ans, je signale lors de l'AG AURA les difficultés de renouvellement et même de maintien de nos effectifs de médecins fédéraux. Ce problème persiste et s'aggrave, avec la perte depuis 3 ans de plus de la moitié des médecins fédéraux.

Vous en connaissez les raisons que je rappelle :

- La suppression quasi complète du rôle des médecins fédéraux dans la validation des CACI a fait chuter la motivation des médecins fédéraux dont de nombreux se sont désengagés ou ont pris leur retraite.
- La liste établie en 2018 ne comprenait pas encore d'adresses email et les démarches que j'ai tenté n'ont pas amené un renouvellement suffisant.
- Enfin, j'ai demandé à de nombreuses reprises aux comités départementaux et aux clubs de nous faire remonter des coordonnées de médecins pratiquant la plongée dans les clubs, ou au moins s'y intéressant. J'avais eu au début une vingtaine de retours, intégrés dans une liste actualisée que nous avons mise sur le site mais qui reste à compléter.

Seuls les clubs et les CODEP pourront nous aider à motiver des médecins pour participer à nos activités et à nos formations.

Seuls les CODEP, les clubs et les SCA connaissent des médecins sur leur territoire qui pourraient être intéressés et rien ne se fera sans eux.

Nous avons besoin de retours annuels des CODEPS pour obtenir au moins les coordonnées des médecins siégeant dans leur CODEP.

Dès réception de contacts, je leur adresse le « cahier des charges » et leur propose d'être soit médecin fédéral s'ils remplissent les conditions, soit d'être médecins référents, surtout s'ils sont spécialistes, pour répondre à leurs confrères fédéraux.

Le changement de système informatique, avec de nouvelles adresses mail et un site propre à chaque commission nous permettra, je l'espère, d'améliorer la communication, mais je suis en attente de la formation et de l'aide à sa mise en place dans notre commission.

Sur un plan plus médical, la CMPN est très active dans ses travaux, avec un travail sur le suivi médical des plongeurs (pas seulement le CACI), sur le sport santé, avec des formations en particulier pour des encadrants sport santé, et 3 formations sont proposées entre novembre et février sur Annecy, permettant d'encadrer ces activités.

La CMPN travaille également sur l'actualisation des contre-indications à la pratique de nos activités, et à leur adaptation aux évolutions de nos publics tant valides pratiquants traditionnels, que publics en situation de handicap, et dans les publics venant dans le cadre du sport santé.

Nous avons prévu de mettre en place des formations de médecins pouvant rejoindre les médecins fédéraux, mais nous attendons toujours que les clubs et CODEPS nous adressent des candidats.

Nous avons ouvert des visioconférences au niveau de la CMPN, destinées aux médecins intéressés, pour entretenir leurs connaissances et pour permettre des échanges et études de

dossiers avec la présence de membre de la CMPN et des spécialistes des différents domaines médicaux. Il ne nous manque plus que les retours locaux pour les inviter.

Charles MERCIER-GUYON
Président de la CMPR AURA